

CA Communauté Paris-Saclay (Siren: 200056232)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

ature juridique Communauté d'agglomération (CA)	
Commune siège	Orsay
Arrondissement	Palaiseau
Département	Essonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/10/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local	
Nom du président	M. Michel BOURNAT	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 RUE JEAN ROSTAND
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville 91898 ORSAY Cedex	
Téléphone 01 69 35 60 60	
Fax 01 69 31 93 99	
Courriel	contact@saclay-scientipole.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement Fiscalité professionnelle unique	
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée 320 584

Densité moyenne 1 714,99

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Ballainvilliers (219100443)	4 624
91	Bures-sur-Yvette (219101227)	9 997
91	Champlan (219101367)	2 779
91	Chilly-Mazarin (219101615)	20 320
91	Épinay-sur-Orge (219102167)	11 395
91	Gif-sur-Yvette (219102720)	21 994
91	Gometz-le-Châtel (219102753)	2 787
91	Igny (219103124)	10 405
91	La Ville-du-Bois (219106655)	7 815
91	Les Ulis (219106929)	25 361
91	Linas (219103397)	6 839
91	Longjumeau (219103454)	21 390
91	Marcoussis (219103637)	8 300
91	Massy (219103777)	51 142
91	Montlhéry (219104254)	7 829
91	Nozay (219104585)	4 715
91	Orsay (219104718)	16 753
91	Palaiseau (219104775)	35 881
91	Saclay (219105343)	4 083
91	Saint-Aubin (219105384)	724
91	Saulx-les-Chartreux (219105871)	5 927
91	Vauhallan (219106358)	2 091
91	Verrières-le-Buisson (219106457)	15 578
91	Villebon-sur-Yvette (219106614)	10 657
91	Villejust (219106663)	2 401
91	Villiers-le-Bâcle (219106796)	1 253
91	Wissous (219106895)	7 544

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

Compétences supplémentaires : Autorité organisatrice de distribution publique d'électricité.

- Hydraulique

Compétences supplémentaires. Gestion de l'hydraulique sur les terres agricoles du plateau de Saclay : Maîtrise des eaux de ruissellement et de drainage, Exploitation, entretien et aménagement du réseau des rigoles du plateau de Saclay.

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2020

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Compétences supplémentaires

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

2eme compétence optionnelle (prise à titre obligatoire)

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores

Compétences supplémentaires : Lutte contre les nuisances environnementales

- Lutte contre la pollution de l'air

Compétences supplémentaires : Lutte contre les nuisances environnementales

- GEMAPI: Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI: Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Compétences supplémentaires : - Politique de protection, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur le territoire communautaire - Préservation de la biodiversité du territoire communautaire et soutien au développement d'initiatives innovantes pour la biodiversité en ville - préservation ou restauration des qualités paysagères du territoire communautaire - Actions en faveur de l'agriculture sur le territoire communautaire;

- Contribution à la transition énergétique

Compétences supplémentaires

Sanitaires et social

- Action sociale

4eme compétence optionnelle (prise à titre obligatoire)- définie d'intérêt communautaire

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion écompatieiques expedérales applies d'expositifisalisses prédérales de l'expositifisalisses prédérales de l'expositifisalisses partenaires locaux selon les axes suivants : - Accueil de proximité pour les demandeurs d'emploi des 27 communes et accompagnement - Retour à l'emploi grâce à la relation avec les entreprises du territoire - Insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Prévention spécialisée : Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne et les clubs de prévention spécialisés du territoire pour la mise en oeuvre des actions et dispositifs de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en lieu et place des communes incluses dans la géographie prioritaire.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs Compétences optionnelles
- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences supplémentaires : - Politique de lecture publique des équipements transférés - Politique d'enseignement et d'éducation artistique (musique, dans, théâtre et art plastique) des équipements transférés - Mise en réseau des équipements culturels et sportifs intercommunaux et communaux - Organisation d'évènements sportifs, culturels ou de loisirs rayonnant sur l'ensemble du territoire - Valorisation d'organismes de diffusion de la culture scientifique et technologique - Soutien aux manifestations culturelles et sportives d'ampleur intercommunale

- Activités sportives

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2020

Compétences supplémentaires : - Mise en réseau des équipements culturels et sportifs intercommunaux et communaux - Organisation d'évènements sportifs, culturels ou de loisirs rayonnant sur l'ensemble du territoire- Soutien aux manifestations culturelles et sportives d'ampleur intercommunale

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières

Compétences supplémentaires : Maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences de la Communauté concernant les opérations définies par le conseil communautaire. La Communauté peut constituer des réserves foncières en lien avec l'exercice de ses compétences. Elle peut recevoir délégation du droit de préemption.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Compétences supplémentaires : Actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la Communauté - Actions et opérations d'aménagement telles que définies au Code de l'Urbanisme (article L.300-1 et suivants) - Mise en place des outils de financement nécessaires à la mise en oeuvre des actions et opérations d'aménagement

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement

Compétences optionnelles : Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Pistes cyclables

Compétences supplémentaires : Circulations douces et parcs de stationnement vélo - Réalisation d'un schéma directeur communautaire - Animation et promotion - Aménagement et construction des circulations douces et parcs de stationnement vélo prévus au schéma directeur communautaire - Gestion et entretien des circulations douces et parcs de stationnement vélo prévus au schéma directeur communautaire et non attenants à la voirie communale.

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Compétences supplémentaires : Aménagement numérique - Technologies de l'information et de la communication - Etablir, promouvoir et gérer des infrastructures, des équipements, des réseaux et systèmes favorisant les technologies de l'information et de la communication, et la collecte de données des services publics du territoire.

- NTIC (Internet, câble...)

Compétences supplémentaires : Aménagement numérique - Technologies de l'information et de la communication - Etablir, promouvoir et gérer des infrastructures, des équipements, des réseaux et systèmes favorisant les technologies de l'information et de la communication, et la collecte de données des services publics du territoire.

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2020

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM Massy Antony Hauts de Bièvre pour le chauffage urbain et le traitement des résidus ménagers (SIMACUR) (259100741)	SM fermé	261 537
91	SM d'études RN20 (200066843)	SM ouvert	521 537
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	992 506
75	SI pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) (200050433)	SM fermé	5 500 527
91	SM assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) (259100170)	SM fermé	693 333
91	SM de l'Yvette et de la Bièvre pour la restauration et la gestion des rigoles et étangs du plateau de Saclay (SYB) (259100931)	SM fermé	171 406
91	SM des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (200062321)	SM fermé	209 491
75	Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) (257500017)	SM fermé	5 426 605
91	SMAH de la vallée de l'Yvette (SIAHVY) (200059525)	SM fermé	8 085 543
91	SM Orge-Yvette-Seine (SMOYS) (259102457)	SM fermé	614 100
91	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SyORP) (200087740)	SM fermé	297 615

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)